#### AR Prefecture

082-218201127-20230523-CM20230523\_03-DE Reçu le 25/05/2023

# DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

#### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT

## COMMUNE DE MOISSAC

DE CASTELSARRASIN

#### **EXTRAIT**

## DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS LE VINGT TROIS MAI (23/05/2023)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 mai, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ETAIENT PRESENTS: 21** 

M. Romain LOPEZ, Maire,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, Adjoints,

Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Georges SEGARD, Mme DESCAMPS Marie-Line, Mme Arlette CAZORLA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Jean-Christophe THIERS, M. Frédéric GENRIES, M. Soufiane ACHCHTOUI, M. DUPARC Robert, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Estelle HEMMAMI, Conseillers Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES: 10** 

Mme Danièle SCHATTEL (représentée par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Danièle PUCHOUAU (PAPUGA) (représentée par Madame Any DELCHER), M. Robert POMAREDE (représenté par Monsieur Luc PORTES), Mme Reine-Claude ORTALO (représentée par Monsieur Romain LOPEZ), M. Philippe LERMINEZ (représenté par Madame Stéphanie GAYET), Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT) (représentée par Madame Claudine MATALA), Mme Jessie COTINET (représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Franck BOUSQUET (représenté par Monsieur Robert DUPARC), Mme Marie CAVALIE (représentée par Madame Estelle HEMMAMI), Conseillers Municipaux.

**ETAIENT EXCUSES: 2** 

M. Pierre PUCHOUAU, Adjoint,

M. Philippe GARCIA, Conseiller Municipal.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

## **FESTIVITES**

03 - 23 mai 2023

3. « Moissac : Fruits et Saveurs », 60ème anniversaire du syndicat défense AOP Chasselas et les journées du patrimoine les 16 et 17 septembre 2023 – Convention de partenariats financiers auprès des partenaires de la filière professionnelle des expéditeurs et coopératives

Rapporteur: Monsieur LOURMEDE.

Considérant le souhait de la commune d'organiser une manifestation appelée « Moissac : Fruits et Saveurs », le 60<sup>ème</sup> Anniversaire AOP Chasselas de Moissac et les Journées du patrimoine les 16 et 17 Septembre 2023.

#### AR Prefecture

082-218201127-20230523-CM20230523\_03-DE Reçu le 25/05/2023

Considérant les termes de la convention à intervenir entre la Mairie de Moissac et les différents partenaires de la filière professionnelle des expéditeurs et coopératives

# Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

APPROUVE l'organisation de la manifestation « Moissac : Fruits et Saveurs », le 60ème Anniversaire AOP Chasselas de Moissac et les Journées du patrimoine les 16 et 17 Septembre 2023,

APPROUVE les termes de la convention à intervenir entre la Mairie de Moissac et les différents partenaires de la filière professionnelle des expéditeurs et coopératives,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdites conventions de partenariats.

Pour copie conforme Moissac, le 24 Mai 2023

Le Maire,

MED Comain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :